



PV N°4 SAISON 2019-2020

Réunion du 14 janvier 2020 à 18h30 au siège du Comité

Présents : Didier BERTHELEMY, Martine BERTHELEMY, Gérard DEVAUX, Bernard GOUTAGNY, Michel NAYME, Jacques PERRIN,

Excusés : Jean-Michel BAZZALI, Jean-Vincent FRERE, Simon GARNIER, Michel LAROERE, Emilie ROBERT, Ludovic SAGNOL, Clément TOCHON

Assistent : Jérôme BESSET, Evelyne COSTILHES, Christine LATIERE.

Mot du Président

- **Jacques PERRIN** a participé au Conseil de Ligue du 4 janvier 2020 qui a eu lieu à la Maison des Sports de St-Etienne. Il a été évoqué les points suivants :
- Le **CNDS** est remplacé par **l'ANS** (Agence Nationale du Sport). Dossier à remplir avant le 30 mars.
- **Claude Chantereau**, actuel Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de tennis de table ne se représente pas.
- **L'Assemblée Générale du Comité** est avancée d'une semaine. Elle aura lieu le **vendredi 19 juin à Villars**.
- Les **statistiques** de date à date montrent une progression de 39 licences trad et de 126 licences promo sur le Comité.
- Le judo quitte la Maison des Sports et une place de parking se libère. **Le Comité Loire Haute-Loire de tennis de table va faire la demande d'une place de parking supplémentaire**. Un tirage au sort sera effectué s'il y a plusieurs Comités qui postulent.
- **Gérard DEVAUX** est en charge du dossier des **mérites**. Si vous avez des joueurs qui ont réalisé de belles performances, n'hésitez pas à le contacter.
- Un jeune **étudiant en STAPS** nous a contacté pour effectuer des missions auprès du Comité Loire Haute-Loire de tennis de table d'avril à septembre. Jérôme va se renseigner auprès de la FFTT pour savoir si l'on peut prendre un autre jeune en service civique et si l'on peut le prendre sur cette période.
- Le Comité souhaite **délocaliser une rencontre de PRO B sur Saint-Etienne**. Le club de **Loire Nord** est d'accord si le maintien en PROB est acquis. Cela permettrait de faire connaître le tennis de table de Haut-Niveau aux joueurs de St-Etienne et des villes alentours. Cela ne pourra se faire que si les nombreuses contraintes techniques peuvent être résolues (transport des tables, buvette, homologation de la salle, etc...). **Yannick BERTHIER** a fait parvenir 2 dates possibles. Jacques se renseigne auprès de la ville de Saint-Etienne pour savoir si la salle est disponible.

- Le **club de Boën** a fait une demande au Comité pour avoir des **marqueurs** pour le Championnat Jeunes. Il est décidé de leur prêter ceux du comité. Martine et Didier BERTHELEMY leur porteront lors de chaque tour du championnat jeunes. Pour rappel, une aide financière de 5€ / table et par tour est allouée aux clubs organisateurs des compétitions du Comité.
- **Jacques PERRIN** explique qu'un **reportage sur la pédophilie** dans le sport est passé sur envoyé spécial. Celui-ci a fortement fait réagir les instances dirigeantes (FFTT et Ligue Auvergne Rhône-Alpes de tennis de table).

Message de la FFTT

Lorsque vous sollicitez un entraîneur pour les stages ou pour les compétitions, il doit impérativement avoir une carte professionnelle.

Le lien donné ci-dessous par Paul DE KEERLE permet de vérifier si la carte professionnelle est déclarée :

Lien : <http://eapublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/RechercherEducateurCartePro>

L'entraîneur (ou son employeur) doit dorénavant mentionner son numéro de carte professionnelle sur la facture « mise à disposition » envoyée à la FFTT.

Il peut contacter la DDJSCS du lieu de résidence pour tout renseignement complémentaire.

Une vérification sera effectuée début février 2020 et un contrôle annuel sera mis en place.

Les entraîneurs n'ayant pas fait le nécessaire ne pourront pas encadrer les stages ou les compétitions auxquels ils sont sollicités.

Cordialement,

Bernard BOUSIGUE, DTN

Deux jeunes joueurs, Alexandre ROBINOT et Alexandre CASSIN, ont refusé de jouer la finale du dernier tour de Nationale 1 le 22 novembre 2019 : un non-respect pour les spectateurs et les organisateurs ! La FFTT les a interdit de toute compétition Nationale individuelle pendant 6 mois (et donc des Championnats de France) et d'une amende de 1000€ chacun. Somme qui sera reversée aux organisateurs en guise de dédommagement.

Finances

Michel NAYME explique que le Comité a changé **d'assurance**. Cela a permis au Comité de faire une économie importante (passage de 2400€ à 130€). Les clubs peuvent aller sur l'Assurance MAÏF (celle de la FFTT) pour bénéficier de réductions importantes.

La **1^{ère} facture a été envoyée** vendredi 10 janvier. Cette facture est sur le site du Comité (espace perso).

L'AGSE n'a toujours rien payé depuis le début de la saison malgré les nombreuses relances de Michel. En conséquence, le Comité décide que le club ne pourra plus utiliser le matériel du Comité de la salle Georges Puillet jusqu'au paiement des factures dues.

L'ancienne section tennis de table du club omnisport de Retournac ne s'est pas réaffiliée suite à un conflit interne entre dirigeants de l'association. L'ancien club n'a toujours pas payé le reliquat de la saison précédente. Un courrier sera envoyé à la Mairie de Retournac expliquant les impayés de l'Association Omnisport de Retournac.

Le responsable de la l'ancienne section tennis de table a créé un nouveau club sur Retournac, Club indépendant.

Championnat jeunes

Martine BERTHELEMY donne quelques statistiques sur le Championnat Jeunes :

- Total : 134 équipes engagées sur le tour 2 (10 équipes de plus par rapport au tour 1). Répartition : 31 équipes dans la zone Nord et 105 équipes pour le Sud et la plaine, ce sont les clubs de la plaine qui ont augmenté leur nombre d'équipes engagées. 5 nouveaux clubs(par rapport à l'an dernier) ont engagé des équipes cette année.
- Majoritairement le classement des joueurs est de 500 (seulement 17 joueurs ont plus de 600 points).
- Cette année seulement 2 équipes féminines, mais 8 féminines jouent avec les garçons.
- Les cadets sont les plus nombreux (52 équipes sur tout le comité), suivis par les minimes (36 équipes)

Pour faire face à l'affluence des joueurs, les différentes catégories joueront dans plusieurs salles : Montaud, St Chamond, Grand Croix, Boën. L'information sera donnée aux clubs lors de l'invitation au 3^{ème} tour.

Grand-Croix n'a pas sa salle lors du 4^{ème} tour, à cause des élections. Le Comité va faire une demande d'utilisation du gymnase Georges Puillet pour les poussins, benjamins et minimes.

Finales par classements

Martine BERTHELEMY, Juge-Arbitre de la compétition explique le déroulement de la compétition.

133 inscrits, mais 4 forfaits de dernière minute et un abandon en cours des poules. Un très bel accueil du club d'Unieux dans leur gymnase entièrement refait.

7 féminines inscrites pour les finales par classements. Elles ont toutes joué ensemble.

La liste des qualifiés pour l'échelon régional sera envoyé à la Ligue.

Statistiques des inscrits par tableaux :

Tableau 5 à 8 : 71 inscrits pour 5 qualifiés. Mais 3 forfaits de dernière minutes et 1 abandon en fin de poule (cause : maladie)

Tableau 9 et 10 : 22 inscrits pour 5 qualifiés.

Tableau 11 et 12 : 24 inscrits pour 5 qualifiés, mais 1 forfait.

Tableau 13 à 15 : 9 inscrits pour 2 qualifiés.

Communication

Les vœux du Comité ont été envoyés.

Le site du Comité est en refonte.

Jérôme Besset est mis à disposition des clubs pour les aider à faire leur site internet, n'hésitez pas à le contacter. Le site du club de TT Andrézieux Boutheon Saint-Cyprien et celui de l'Entente ASS-ASC-TT CHAZELLES sont en cours.

Matériel

Le Comité va renouveler une partie de ses tables. Le Comité va revendre 10 tables. Les clubs intéressés peuvent contacter Bernard Goutagny. Les tables 540 Cornilleau seront revendues au prix de 200€.

10 tables 740 Cornilleau seront achetées au Réveil Chambonnaire.

Critérium Fédéral

Lors du 2^{ème} tour, les joueurs ont aidé au démontage de la salle. Si chacun donne un coup de main à ranger, cela permet d'alléger le travail des organisateurs. Un appel micro aux joueurs sera fait de nouveau dans ce sens.

De nouvelles inscriptions pour les tours 3 et 4 arrivent. La date limite pour les inscriptions est le

Championnat par équipes

Jacques PERRIN explique que les poules du Championnat par équipes ont été faites le 7 janvier par la Commission Sportive. Le Comité a tenu compte des souhaits des clubs dans la mesure du possible. Aucun retour n'a été fait par les clubs.

Jacques explique que **la pyramide du Championnat par équipes doit être changée.**

Arbitrage

"Evelyne Costilhes se fait la porte-parole d'Emilie ROBERT qui n'a pu être présente.

Quelques licenciés concernés par le recyclage ne se sont pas inscrits à la session proposée par la CDA 4243 un samedi matin comme demandé par certains d'entre eux. Seulement 2 personnes sont venues. En conséquence, la CDA ne proposera pas de nouvelles dates : elle informera par mail les joueurs qui doivent se recycler ainsi que les présidents et correspondants de leurs clubs qu'ils devront convenir ensemble d'une date et d'un lieu en leur précisant que les formatrices ne se déplaceront que s'il y a au moins 6 personnes. Les clubs en défaut de JA1 seront contactés par la CDA. Pour rappel, le club doit avoir autant (ou plus) de JA1 que d'équipes engagées en championnat par équipe de la Nationale à la D2.

Actuellement il y a 142 JA1 « actifs » dans notre Comité.

Le 15/12/2019, une session de formation d'arbitre régional a eu lieu à MONTROND-LES-BAINS avec 11 stagiaires qui ont validé leur formation théorique (3 ont d'ores et déjà également validé leur pratique).

La CDA 42-43 souhaite rappeler que la nécessité de JA1 pour les équipes de PR-D1-D2 engagées en championnat départemental par équipe est un point validé (tout comme l'ensemble du règlement du championnat départemental par équipes) à la fois par la Ligue AURA et par la FFFT. C'est en introduisant le plus rapidement possible dans la compétition des officiels formés, recyclés et garants de l'application du règlement que nous pourrons élever le niveau et faire respecter le corps arbitral dans son ensemble par tout un chacun."

Jeunes et technique

Jacques PERRIN a fait un point avec Jordan YAYA qui entraîne sur la Sélection Départementale Jeune. Il en ressort que les jeunes restent très scolaires mais pas assez impliqués dans l'entraînement.

Christine LATIERE explique que la liste des qualifiés pour le TOP détection est en cours. Celle-ci sera communiquée prochainement.

Développement

Le prochain Premier Pas Pongiste (PPP) aura lieu à Chauffailles le vendredi 24 janvier.

Une organisation Handisport sera mise en place sur le Chambon-Feugerolles.

Vétérans

L'affiche du tournoi vétérans qui aura lieu à Saint-Chamond le 22 février va être envoyée.

Michel Nayme fera le JA du tournoi.

Dates des prochaines réunions :

- Lundi 24 février,
- Lundi 18 mai.
- Mardi 7 avril,

Les réunions seront toutes à 18h30.